

Année académique 2019 - 2020

Catégorie Technique

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32 (0) 65 40 41 56 Mail: tech.mons@helha.be

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI

Tél: +32 (0) 71 41 94 40 Fax: +32 (0) 71 48 92 29 Mail: tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE SI386 Chimie physique | | | | | | | |
|---|--|-----------------------------|-----------|--|--|--|--|
| Code | TESI3B86 | Caractère | Optionnel | | | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 | | | | |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 60 h | | | | |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Philippe DASCOTTE (philippe.dascotte@helha.be) | | | | | | |
| Coefficient de pondération | | 50 | | | | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | | | | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | | | | | |

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement couvre les disciplines traditionnelles de la Chimie Physique: la thermodynamique chimique et la cinétique chimique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat
 - 2.2 Exercer une démarche réflexive sur des constats, des faits, des situations.
 - 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences
- Compétence 3 Analyser une situation en suivant une méthode scientifique
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.4 Effectuer des choix appropriés

Acquis d'apprentissage visés

Au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

Décrire et justifier les principes, raisonnements, méthodes et modèles décrits. Résoudre les applications numériques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI3B86· Chimie physique 60h / 5 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Chimie physique 60 h

Contenu

A travers l'ensemble des activités d'apprentissage, les concepts et théories suivantes seront abordés:

Thermodynamique chimique: premier et second principes de la thermodynamique; thermochimie; entropie; énergie libre de Gibbs; équilibres chimiques et équilibres entre phases; fugacités; thermodynamique des solutions et activités; modèles et applications numériques.

Cinétique chimique: cinétique formelle des réactions isolées; liaison avec le mécanisme réactionnel; théories cinétiques, théorie des collisions et théorie du complexe activé; modes d'activation des réactions; cinétique formelle des réactions composées: réactions parallèles (jumelles et concurrentes), réactions consécutives, réactions équilibrées. Etudes de cas, limitation diffusionnelle en catalyse hétérogène.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, séances d'exercices, études de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition sur la plateforme ConnectED de corrigés d'exercices.

Ouvrages de référence

Ouvrages utiles:

Bernard FREMAUX : Éléments de cinétique et catalyse, éd. Tec&Doc Lavoisier

René DIDIER, Pierre GRECIAS: Exercices et problèmes de CHIMIE GÉNÉRALE SUP., éd. Tec&Doc Lavoisier

Supports

Syllabus et copies des transparents utilisés disponibles sur ConnectED Manuel d'exercices (manuscrit, partie thermodynamique) disponible sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de l'UE est obtenue selon les modalités suivantes :

Deux interrogations écrites d'exercices à livre ouvert en cours d'année (25% de la note finale de l'AA pour la thermodynamique, 25% de la note finale de l'AA pour la cinétique; soit un total de 50% de l'AA = 50% de l'UE) Examen oral de théorie en session d'examens (50% de la note finale de l'AA = 50% de la note finale de l'UE) En seconde session, une épreuve écrite d'exercices (50% de la note finale de l'AA = 50% de la note finale de l'UE) et un examen oral de théorie (50% de de la note finale de l'AA = 50% de la note finale de l'UE) auront lieu le même jour.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Int | 50 | | |
| Période d'évaluation | | | Exo | 50 | Exm | 100 |

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant(e) sollicite une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'etudiant(e). Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la Direction ou son déléqué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).